

Conditions générales

> Champ d'application

Les présentes conditions générales (CG) règlent les rapports entre le client/la cliente et "Poste-it cyclomessagerie Sàrl" (désigné ci-après par Poste-it).

> Dispositions communes

Poste-it effectue des services conformément à son offre et à son tarif actuels et aux conditions ci-après. Poste-it se réserve le droit de refuser un ordre. Si l'ordre a été donné et accepté par Poste-it au cours d'un appel téléphonique, le contrat est considéré comme conclu. Le contrat est valable depuis ce moment jusqu'à la réception de l'objet transporté chez le destinataire.

> Tarifs

Les prix valables pour les livraisons exécutées sont ceux du tarif en vigueur au moment de l'accomplissement du contrat. Des services ne figurant pas dans le plan tarifaire officiel feront l'objet d'une convention et d'une facturation spéciale.

> Annulation

Une éventuelle révocation ou répudiation par le mandant sera acceptée par Poste-it contre paiement de la moitié du montant de l'ordre. Si l'annulation n'intervient qu'après la prise en charge, le montant total est dû.

> Prestations et frais supplémentaires

Toutes les prestations supplémentaires fournies par Poste-it seront facturées au mandant conformément à la plus-value et aux frais engendrés. Le mandant s'engage à payer les frais supplémentaires engendrés.

> Assurance

Pour les livraisons en vélo, entre la prise en charge du document chez l'expéditeur et la remise au destinataire, Poste-it répond d'éventuels dommages qu'auraient subi les biens qui lui ont été confiés, jusqu'à concurrence de Fr. 1000.- (mille francs), sous la condition que les objets soient dans un état qui, selon leur nature, permette leur transport tel que prévu. Au delà, une assurance complémentaire peut-être demandée.

Poste-it ne répond d'aucun dommage en cas d'emballage inadéquat ou insuffisant des objets transportés. Poste-it décline toute responsabilité pour la perte ou les dommages subis lors du transport d'objets tels que : or, argent, bijoux, pierres précieuses, valeurs monétaires, chèques.

Poste-it décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'exposition à des champs magnétiques ou électriques (effacement ou dommages à des bandes magnétiques ou autres supports électroniques ou photographiques de quelque forme qu'ils soient). Dans le contexte de l'exécution du mandat, Poste-it décline toute autre demande excédant le montant maximal de Fr. 1000.- (mille francs), sauf conclusion d'une assurance complémentaire.

Poste-it ne répond en aucune manière d'objets qui lui auraient été remis en dépôt.

Poste-it décline toute responsabilité à l'égard de tiers.

Pour d'éventuelles annotations internes concernant le décompte que le mandant aurait inscrites sur le justificatif, Poste-it ne fournit aucune garantie. La facturation de dommages éventuels est exclue.

> **Réclamation**

Les réclamations, recours en responsabilité civile et recours en garantie sont recevables, au plus tard, au moment de la livraison. Toute réclamation doit être immédiatement apposée sur le justificatif de livraison, faute de quoi elle ne sera pas recevable. Pour tout dommage non décelable immédiatement à la livraison, les défauts constatés doivent être notifiés par écrit à Poste-it dans les 7 jours.

> **Garantie & facturation**

Poste-it ne garanti pas les délais pour les livraisons en voiture.

Poste-it effectue mensuellement des factures détaillées. Les preuves de livraisons sont archivées par Poste-it et disponibles uniquement sur demande.

Pour toutes les factures d'un montant inférieur à Fr. 25.-, un montant forfaitaire de Fr. 5.- est ajouté pour frais. Pour les autres factures, les conditions sont : 20 jours net.

Poste-it facture Fr. 10.- de frais de rappel dès le 2ème rappel dans les 12 mois.

> **For juridique**

Le for juridique est à Yverdon-les-Bains. Les conditions générales sont applicables pour chaque livraison.

Poste-it cyclomessagerie Sàrl

> Rue des Fahys 21
2000 Neuchâtel
032 724 17 77

> Rue du Lac 46
1400 Yverdon-les-Bains
024 425 44 77

> www.poste-it.ch
info@poste-it.ch